



FOURRURE QUÉBEC

Numéro : 037

Date : 01 octobre 2000

Résultats de la vente de fourrures brutes d'animaux sauvages en 1999-2000

Le tableau ci-joint fait état des données concernant la vente de fourrures brutes faite par les trappeurs du Québec, lors des deux dernières saisons de piégeage. La période de compilation s'étend du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année. Cette information provient des rapports mensuels remis par les commerçants de fourrures à la Société de la faune et des parcs du Québec. Ces données sont considérées comme représentatives de la récolte d'animaux à fourrure faite au Québec.

De façon générale, la comparaison de production de fourrures brutes pour le Québec entre 1999-2000 et l'année précédente se caractérise par une certaine stabilité révélant même une hausse significative, autant de la valeur moyenne que du nombre de peaux vendues pour certaines espèces. Cette situation serait principalement attribuable à la reprise de l'économie russe et asiatique qui exerce une influence majeure et croissante sur ce marché.

Ainsi, la loutre, qui attire dorénavant une clientèle presque exclusivement chinoise a vu sa valeur moyenne passer de \$45.00 à \$76.00. L'ours noir lui, a vu la sienne presque tripler; cette situation étant causée par un manque d'offre suite aux différentes mesures restrictives d'exploitation imposées à l'échelle nord-américaine. La valeur moyenne de la fourrure du castor et de la martre, espèces qui comptent à elles seules pour 62% de la valeur totale de production a également connu une reprise. Elle serait principalement attribuable dans le cas du castor par un intérêt du marché nord-américain et européen pour la martre..

Au niveau du nombre de fourrures vendues, il est intéressant de noter qu'après une deuxième année de réouverture du piégeage à l'échelle provinciale, la production de celles de lynx du Canada montre des signes d'augmentation en dépit du fait que la valeur moyenne a continué de baisser.

Autre élément de stabilité de l'activité : le nombre de permis vendus approche les 7000 soit 2916 pour le réseau des terrains de piégeage avec droits exclusifs et 4011 pour le réseau libre. À cela s'ajoute un nombre de trappeurs autochtones estimé entre 1500 et 2000.

Enfin, Faune et Parcs Québec maintient pour la saison de piégeage 2000-2001 les nouvelles modalités instaurées en 1999-2000 dans le cadre de la Réforme de la gestion des animaux à fourrure et du piégeage. Faune et Parcs Québec compte toujours sur la collaboration des trappeurs pour, qu'au moment de la vente de leurs fourrures à un commerçant de fourrures du Québec, ils déclarent avec précision le nombre et la localisation de leurs captures par UGAF. Les détails sur la délimitation de ces zones et des modalités qui s'y appliquent peuvent être connus en consultant la brochure 2000-2001 « Le piégeage au Québec - Principales règles ».

En plus de la brochure, on peut consulter le contenu de cette réforme et de la réglementation sur le site Internet suivant : www.fapaq.gouv.qc.ca

Source : Direction du développement de la faune, Pierre Canac-Marquis, (418) 521-3875, poste 4375.

Québec 

Société de la faune
et des parcs du Québec

VENTES DE FOURRURES D'ANIMAUX SAUVAGES AU QUÉBEC EN 1998-1999 ET 1999-2000 ⁽¹⁾

ESPÈCES	NOMBRE DE FOURRURES		VALEUR MOYENNE (\$)		VALEUR TOTALE (\$)	
	1998-1999	1999-2000 ²	1998-1999	1999-2000 ³	1998-1999	1999-2000
BELETTES (<i>Mustela frenata</i> , <i>M. nivalis</i> , <i>M. erminea</i>)	13 710	13 209	3,08	3,64	42 227	48 081
CASTOR (<i>Castor canadensis</i>)	64 123	50 073	22,86	25,02	1 465 852	1 252 826
COYOTE (<i>Canis latrans</i>)	2 163	2 926	19,16	21,85	41 443	63 933
ÉCUREUILS (<i>Tamiasciurus hudsonicus</i> , <i>Sciurus carolinensis</i>)	7 041	5 200	0,74	0,85	5 210	4 420
LOUP (<i>Canis lupus</i>)	293	448	96,83	66,06	28 371	29 595
LOUTRE (<i>Lontra canadensis</i>)	3 432	2 959	45,89	75,93	157 494	224 677
LYNX DU CANADA (<i>Lynx canadensis</i>)	1 105	1 471	64,45	51,24	71 217	75 374
MARTRE D'AMÉRIQUE (<i>Martes americana</i>)	22 321	28 369	30,35	39,04	677 442	1 107 526
MOUFETTE RAYÉE (<i>Mephitis mephitis</i>)	128	97	4,01	2,44	513	237
OURS NOIR (<i>Ursus americanus</i>)	676	668	57,95	157,42	39 174	105 157
OURS POLAIRE (<i>Ursus maritimus</i>)	40	46	522,55	695,33	20 902	31 985
PÉKAN (<i>Martes pennanti</i>)	3 835	4 869	32,71	27,10	125 443	131 950
RAT MUSQUÉ (<i>Ondatra zibethicus</i>)	90 963	78 152	2,36	2,65	214 673	207 103
RATON LAVEUR (<i>Procyon lotor</i>)	10 593	7 318	12,35	8,60	130 824	62 935
RENARD ARGENTÉ (<i>Vulpes vulpes</i>)	60	64	23,59	19,48	1 415	1 247
RENARD ARCTIQUE (<i>Alopex lagopus</i>)	98	125	21,83	21,94	2 139	2 743
RENARD CROISÉ (<i>Vulpes vulpes</i>)	279	405	16,61	19,17	4 634	7 764
RENARD ROUX (<i>Vulpes vulpes</i>)	9 730	12 811	17,85	26,22	173 681	335 904
VISON (<i>Mustela vison</i>)	8 434	8 456	14,76	14,13	124 486	119 483
TOTAL:	239 024	217 666			3 327 141	3 812 939

1- Données de récolte en date du 19 octobre 2000.

2- Ventes comptabilisées du 1er septembre 1999 au 31 août 2000.

3- Valeur moyenne des fourrures vendues aux enchères de la compagnie Amérique du Nord, Encans de fourrure et la compagnie Les Pelletiers Encanteurs Inc.

La conversion en dollars canadiens a été effectuée à partir du taux d'échange, pour les mois d'enchères, soit 1,49.